

VIA LE SDÉ

Montréal, le 9 septembre 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Paule Hamelin

Ligne directe : 514-392-9411

paule.hamelin@gowlingwlg.com

Adjointe

Tél. : 514 878-9641, poste no : 65254

**Objet : ÉNERGIR – DEMANDE D'ÉNERGIR, S.E.C. CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES
RELATIVES À L'ACHAT ET À LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE
DOSSIER DE LA RÉGIE : R-4008-2017, ÉTAPE C
Notre dossier : L153570003**

Chère consœur,

Pour donner suite à la lettre d'Énergir du 4 septembre dernier quant aux sujets d'intervention et aux budgets de participation des intervenants pour l'Étape C du dossier mentionné en titre, nous tenons à vous faire part de ce qui suit.

Au sujet des budgets de participation, Énergir note une grande disparité entre les différents intervenants. Avec respect pour Énergir, la comparaison qui est effectuée entre les budgets n'est pas adéquate.

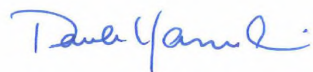
En effet, la disparité entre les différents budgets s'explique notamment par le fait que certains intervenants n'ont inclus aucune heure d'audience dans leur budget ou encore très peu ou n'ont pas considéré le complément de preuve requis de la Régie.

Pour ce qui est de l'ACIG, nous avons tenté dans la mesure du possible de prendre en compte dans le budget de participation le complément de preuve demandé par la Régie. Nous sommes d'avis que les heures estimées sont raisonnables en considérant tous les enjeux importants de l'Étape C incluant le complément de preuve.

Ainsi, nous demandons à la Régie de ne pas tenir compte du commentaire d'Énergir relativement aux budgets de participation proposés.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Paule Hamelin

PH/st

p.j.